

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 février 2008

OBJET

de la Délibération

**AMENAGEMENT
DES QUAIS
NIEMEN ET
PRESBOURG
AVENANT AUX
MARCHES DE
TRAVAUX**

Date de convocation du Conseil Municipal

7 février 2008

Date d'affichage : 7 février 2008

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Monsieur AUDRAN

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme TRENVOUEZ, M. JARNO, Mme JEHANNO, M. GIRALDON, Mme RENNUI, M. PODVIN, Mme PIERRE, M. PARMENTIER, Adjoints au Maire.

Mme LE QUELLEC, M. LUCAS, M. LE MAPIHAN, Mme OLIVIERO, MM. LE BOTLAN, KALKAS, LE BIAVANT, Mme LE POETVIN, M. LE BELLER, Mmes GOUTTEQUILLET, BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mmes PESSEL, LE POTIER, M. AUDRAN, Mme ROUYER, M. ELIE, Mme LE NY, M. PRIE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

Mme LE MOING à Mme JEHANNO

Absents

Mme. LAGUEUX

M. LE ROUX

M. COLLET

AMENAGEMENT DES QUAIS NIEMEN ET PRESBOURG AVENANT AUX MARCHES DE TRAVAUX

Rapport de Henri LE DORZE

Le conseil municipal lors de sa séance du 25 avril 2007 a autorisé le Maire à signer les marchés de travaux à intervenir pour la réalisation de l'aménagement des quais Niémen et Presbourg.

Après la réalisation de l'enrobé des parkings le long des maisons, il est apparu que les voitures en stationnement empiétaient sur le trottoir, occasionnant une gêne pour les piétons. Pour y remédier, il a été décidé de poser des butées de roues en granit beige.

Le montant des travaux supplémentaires est de 6 208.40 euros HT soit 7 425.25 euros TTC nécessitant un avenant avec l'entreprise COLAS.

La commission d'appel d'offres, lors de sa réunion du 07 février 2008 a émis un avis favorable à la passation de cet avenant.

Nous vous proposons :

- D'accepter l'avenant à passer avec l'entreprise COLAS et d'autoriser le Maire à le signer

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 14 février 2008

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**